

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR DE LA VILLE DE MIRABEL

AVIS public est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la Ville de Mirabel, à toutes les personnes intéressées, que le rapport financier et le rapport des auditeurs pour l'année 2023 de la Ville de Mirabel seront déposés lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 26 août 2024, à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, situé au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel.

Donné à Mirabel, ce 13 août 2024

Le greffier,

Me Nicolas Bucci, avocat